



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en  
exercice : 29

L'an deux mille vingt six

Présents : 27

Le 21 mai

Votants : 29

Le Conseil municipal de Landivisiau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Samuel PHÉLIPPOT, Maire.

Procurations : 3

Convocation du Conseil  
Municipal en date du  
15 mai 2026

Conformément à l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, tous les membres du Conseil municipal en exercice sont présents, à l'exception de Donald GIGAN (arrivé à 18h20) qui a donné pouvoir à Eliane AUFFRET, Jean-Jacques QUILLEVERE qui a donné pouvoir à Rachele LOSTANLEN, Julie KERVELLA qui a donné pouvoir à Sébastien JEZEQUEL.

Secrétaire de séance : Laurie PETERS

**N° D\_2026\_05\_21\_18**

**Objet : COMPTE DE GESTION 2025 DU BUDGET ANNEXE LE VALLON**

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu l'instruction budgétaire M57,

Conformément à l'article L.2121-31 du code général des collectivités territoriales relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion, le Comptable a établi le bilan et le compte de gestion du budget annexe LE VALLON pour 2024.

Le Comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025, celui de tous les titres de recettes émis, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés. Il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2025, est arrêté :

- ✓ en recettes budgétaires à la somme de 436 079.02 €
- ✓ en dépenses budgétaires à la somme de 436 924.63 €.

Il dégage donc un déficit de fonctionnement de **845,61 € au titre de l'exercice 2025**.

Ce résultat budgétaire cumulé à l'excédent de fonctionnement cumulé de 1 815,27 € de 2024, aboutit à un **excédent global de clôture pour 2025 de 969,66 €**.

**Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2025 dressé par le comptable public.**

Landivisiau, le 21 mai

Le Maire,

Samuel PHÉLIPPOT

